

**Référentiel d'activité, de compétences et d'évaluation pour le CLES C1 FLE Français
langue étrangère
V. 2023**

Attention : modifications vs version 2021 en bleu dans le texte

Intitulé de la certification	
CLES C1 Français langue étrangère- Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur	
Code(s) NSF	Formacode(s)
136 - Langues vivantes, civilisations étrangères et régionales	15254 - langues 15235 – français langue étrangère
Certificateurs	
Listes des centres certificateurs CLES accrédités par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (nov. 2023) : <i>pas de centres accrédités à ce jour</i>	

Objectifs et contexte de la certification
<i>Description du métier, de l'activité ou de la situation professionnelle à partir duquel le dispositif visant la certification est initié :</i>
Le CLES C1 évalue la capacité des candidats à communiquer et prendre part à la vie scientifique ou professionnelle. Cet examen permet une évaluation en profondeur des capacités de compréhension et de production, orales et écrites des candidats, au sein de laquelle les différentes épreuves sont liées entre elles et intégrées au sein d'un scénario thématique unique. Les candidats reçoivent un rôle et une mission dans le cadre de ce scénario et doivent suivre les différentes parties de l'examen pour remplir leur mission. La compréhension (de l'oral comme de l'écrit) est évaluée indirectement, à partir des épreuves de production. Le cadre des scénarios de CLES C1 s'inscrit dans un macro-domaine d'activité : arts, lettres et langues ; sciences humaines et sociales ; sciences de l'ingénieur ; sciences du vivant et santé ; droit et économie-gestion, etc. Les compétences évaluées correspondent au niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues. (CECRL). Le CECRL constitue un référentiel de compétences commun, à l'échelle du Conseil de l'Europe, pour les enseignements et les évaluations en langues vivantes. De ce fait, les résultats des candidats peuvent être comparés aux standards internationaux. Dans le cadre de la mission qui lui est confiée, le titulaire du CLES C1 peut : « - comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants, ainsi que saisir des significations implicites ; - s'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment devoir chercher ses mots ; - utiliser la langue de façon efficace et souple dans sa vie sociale, professionnelle ou académique ; - s'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée et manifester son contrôle des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours. » (CECRL 2001, p.25)

Référentiels		
Référentiel de compétences attestées	Référentiel de certification et d'évaluation	
	Modalités d'évaluation	Critères
Accomplir une tâche pour agir en société en déployant des compétences générales et de communication langagière telles que décrites dans le <i>Cadre européen commun de référence pour les langues</i> , au niveau C1 Autonome ou expérimenté.	Le scénario du CLES C1 se déroule en trois étapes dans l'ordre suivant : - une mise en situation vraisemblable définie avec un spécialiste du domaine et précisant le contexte de la mission confiée au candidat (cadre, public ciblé, etc.), qui inclut une dimension d'expertise. ; - un dossier documentaire (documents audio, vidéo, articles spécialisés, etc.) permettant au candidat de collecter, de trier et d'organiser les informations, l'ensemble étant géré de façon autonome, en tenant compte de la mission à accomplir. Le candidat montre ainsi son aptitude à sélectionner et hiérarchiser les éléments d'information pertinents en vue de leur réutilisation pour la production orale et la production écrite ; - les macro-tâches de production qui constituent l'aboutissement de la mission. Evaluation possible sur ordinateur ou sur papier	- les descripteurs du niveau C1 du <i>Cadre européen commun de référence pour les langues</i> dans les compétences mobilisées par la réalisation des tâches finales de production orale et écrite. - validation de l'ensemble des critères des macro-tâches de production écrite et orale au niveau C1 Le candidat au CLES C1 - en cas d'échec quant à la validation de l'ensemble de ces critères fixés au niveau C1 - peut se voir délivrer un CLES B2 (s'il n'en est pas déjà titulaire) selon les conditions suivantes : - validation de l'ensemble des critères des macro-tâches de production orale et écrite au niveau C1 et/ou B2.
Compréhension de l'écrit et de l'oral Sélectionner et hiérarchiser les informations, en préparant des diapositives de présentation, à partir du dossier documentaire fourni en vue de la mission	- épreuve de compréhension de l'écrit et de l'oral en première partie de passation en salle d'examen Le dossier de travail comprend une partie commune à tous les rôles constituée de la façon suivante : - documents sonores / audiovisuels (1 ou plusieurs) de nature variée (par exemple : interviews, cours, débats, conférences). Durée totale de 10 minutes (+/- 10%) ; - un document écrit authentique (6 000 caractères +/- 10%). Le dossier de travail différencié par rôle (d'expert) comporte un ou plusieurs documents écrits authentiques totalisant 14 000 caractères, espaces non comprises (+/- 10%). Ces documents sont de	La compréhension (de l'écrit et de l'oral) est évaluée de façon intégrée au travers des productions écrites et orales : - Repérage d'informations, données, éclairages et points de vue complémentaires - Le cas échéant : compréhension de l'implicite (posture ironique etc).

	nature diverse (enquêtes, brochures, articles, statistiques, schémas etc.). Le dossier différencié doit comporter au moins un texte « de recherche », c'est-à-dire écrit à l'intention de chercheurs ou de professionnels (littérature scientifique, revues professionnelles...). Ce ou ces textes « de recherche » compteront au minimum 7 000 caractères (espaces non compris/es) sur les 20 000 du dossier documentaire (soit 30%). (voir CdC exp C1)		
Production orale Présenter le dossier suivant la nature de la mission à accomplir et du rôle initial, en prenant appui sur un ou plusieurs supports visuels (sous forme de diaporama), de façon à interagir avec les autres candidats dans l'échange qui suit, pour arriver à des recommandations communes incluant une dimension d'expertise.	Épreuve d'interaction orale qui constitue la seconde et dernière partie. Sa passation se déroule en trinômes (ou en groupes de 4 candidats). Le jury est constitué d'un évaluateur ou d'une évaluatrice spécialiste de la langue évaluée et d'un second évaluateur ou évaluatrice spécialiste du domaine considéré (arts, médecine, sciences de l'ingénieur...). Les évaluateurs ne participent à cette épreuve. -Lors de la production orale, les candidats disposeront de leurs notes (prises sur la feuille fournie à cet effet) et du dossier documentaire. -Chaque candidat présente son diaporama dans la première partie de l'épreuve d'interaction orale (6 minutes par candidat). - Ces présentations sont suivies d'une discussion en groupe, pour aboutir à des recommandations communes acceptables par tous les candidats (12 minutes pour 3 candidats, 16 minutes pour 4 candidats). - Les dossiers documentaires sont prévus avec une variante à trois rôles et une variante à quatre rôles. - Chaque rôle doit être nourri équitablement par les informations et les points de vue du dossier documentaire.	Critères différenciés pour la validation de la compétence de production orale au niveau C1 ou B2 :	
		Tâche : - Réalise la tâche demandée en utilisant un ou des supports adéquats. - Gère correctement le temps imparti	
		Contenu (C1) Restitue les informations et arguments issus des documents avec justesse et précision.	Contenu (B2) Utilise des arguments variés et pertinents issus des documents en ajoutant éventuellement des idées personnelles.
		Interaction C1 Prend en compte les remarques des participants et réagit de manière pertinente dans l'échange Peut mettre en lumière le principal problème à résoudre dans une tâche complexe, ainsi que des aspects importants à prendre en compte (nouvelle grille de PO)	Interaction B2 Sait interagir : prend son tour et l'initiative de la parole quand il convient, sait relancer l'échange si nécessaire Peut considérer deux aspects distincts d'un problème, donner des arguments (pour et contre) et atteindre une solution ou un compromis. (nouvelle grille de PO)
		Cohérence C1 Structure son propos de manière claire et cohérente	Cohérence B2 dispose d'outils linguistiques variés pour lier, nuancer et adapter son discours.
		Aisance C1 - S'exprime avec fluidité, aisance et spontanéité - S'exprime en se détachant de ses notes, regarde ses interlocuteurs	Aisance B2 Exprime ses idées avec fluidité sans faire de longues pauses (hésitations tolérées)
		Registre C1 Utilise un registre de langue	Registre B2 Utilise dans l'ensemble un

		adapté à la tâche	registre de langue dans l'ensemble adapté à la tâche. (nouvelle grille de PO)
		Syntaxe C1 Maîtrise une syntaxe adaptée à l'argumentation orale	Syntaxe B2 Utilise une variété de phrases complexes adaptées à la tâche
		Correction Grammaticale C1 Maintient un niveau élevé de correction grammaticale (erreurs occasionnelles)	Correction grammaticale B2 Fait preuve d'un contrôle grammatical assez élevé qui lui permet d'éviter les malentendus (erreurs non systématiques tolérées)
		Lexique C1 Utilise un lexique étendu, précis et approprié à la tâche	Lexique B2 Utilise un lexique juste et varié (quelques lacunes tolérées)
		Phonologie C1 Fait preuve d'une maîtrise satisfaisante du système phonologique de la langue (prononciation, intonation, accentuation...)	Phonologie B2 Prononciation et intonation suffisamment claires pour être aisément compris.e, même si un accent subsiste
		La compétence de production orale du CLES C1 est validée si et seulement si chacun des critères est validé au niveau C1. Le CLES B2 ne peut être délivré que si l'ensemble des critères C1 et/ou B2 sont validés.	
Production écrite Rédiger un compte rendu structuré et argumenté; en intégrant les échanges avec les autres participants, pour aboutir à des recommandations communes, en fonction de la mission initiale.	Épreuve d'une heure sur ordinateur. Rédaction d'un compte-rendu de 600 mots (+/- 10%). Pas d'accès à un dictionnaire ni à un navigateur internet.	Contenu (Validation C1) - Le candidat Réinvestit les informations pertinentes issues des documents - Tient compte des points de vue et argumente afin de parvenir à une conclusion appropriée à la tâche.	Contenu (validation B2) - Réinvestit une variété d'informations pertinentes en développant une argumentation, en tenant compte des différents points de vue explicites.
		Registre C1 Utilise un registre de langue approprié à la tâche	Registre B2 Utilise dans l'ensemble un registre de langue approprié à la situation (en fonction des destinataires)
		Syntaxe C1 Maîtrise les phrases complexes	Syntaxe B2 Utilise une variété de phrases complexes adaptées à la mission
		Correction grammaticale C1 Maintient un niveau élevé de correction (grammaticale, orthographique ...).	Correction grammaticale B2 Maîtrise assez élevée de la grammaire qui permet une lecture fluide du texte (erreurs non systématiques tolérées)

		Lexique C1 Utilise un lexique étendu et précis	Lexique B2 Utilise un lexique pertinent et varié (quelques lacunes tolérées)
		Prononciation C1 Utilise un modèle satisfaisant pour l'intonation, l'accent tonique et la prononciation. (nouvelle grille PO)	Prononciation B2 Utilise un modèle acceptable (erreurs occasionnelles) (nouvelle grille PO)
		La compétence de production écrite du CLES C1 est validée si et seulement si chacun des critères est validé au niveau C1. Le CLES B2 ne peut être délivré que si l'ensemble des critères C1 et/ou B2 sont validés.	

Validation de la certification

Le cas échéant, niveaux de maîtrise des compétences	Niveau C1 Autonome <i>ou expérimenté/</i> ou <i>bien</i> niveau B2 Avancé ou indépendant du <i>Cadre européen commun de référence pour les langues</i>
Le cas échéant, durée de validité en années	durée illimitée
Si durée limitée, modalités de renouvellement	
Possibilité de validation partielle	Le candidat au CLES C1 - en cas d'échec quant à la validation de l'ensemble de ces critères fixés au niveau C1 - peut se voir délivrer un CLES B2 (s'il n'en est pas déjà titulaire) selon les conditions suivantes : - validation de l'ensemble des critères des macro-tâches de production orale et écrite au niveau C1 et/ou B2.

Voie d'accès

Le cas échéant, prérequis à la validation des compétences	Sont admis à se présenter au CLES les candidats souhaitant valider leurs compétences en langues dans le cadre d'une formation initiale ou continue, d'une démarche qui peut être académique, professionnelle ou personnelle. L'inscription à chacun des niveaux du CLES peut être effectuée par le candidat à tout moment de son parcours et dans plusieurs langues vivantes. Le candidat ne peut s'inscrire que dans un seul établissement pour une même session, une même langue et un même niveau. Le candidat est inscrit dans un établissement à une session en fonction des capacités d'accueil de celui-ci.
--	---

Base légale

Arrêté du 4 novembre 2016 relatif au Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur

NOR : MENS1631263A

JORF n°0281 du 3 décembre 2016

Convention de coopération signée le 7 septembre 2018 entre ACERT (PL), CertAcles (ES), CLES (FR), UNICert® (DE), UNICert®LUCE (SK/CZ), UNILANG (GB/IE) portant création du Réseau NULTE - Network of University Language Testers in Europe (NULTE) sous le haut patronage de CercleS, la Confédération européenne des centres de langues de l'enseignement supérieur.

<https://www.cercles.org/EN-H191/nulte-memorandum.html>

Lien internet vers le descriptif de la certification

<https://www.certification-cles.fr>